

Compte rendu du groupe de travail réuni le jeudi 19 mai 2011 suite à la conférence des personnels de direction.

Ordre du jour : la formation des professeurs stagiaires 2011/2012

Ce compte rendu est commun aux organisations syndicales  
SNPDEN UNSA Grenoble / SGEN CFDT / ID.

Tout d'abord, nous tenons à faire remarquer que cette réunion s'est tenue dans un climat de dialogue, de sérénité et d'écoute réciproque.

En ce qui concerne les modalités de travail, nous avons repris les propositions communes SNPDEN UNSA et SGEN CFDT. Vous trouverez ici les réponses du Secrétaire Général qui présidait cette séance.

1. Ouverture par le Rectorat d'un espace de concertation pour interroger les chefs d'établissement et recenser les situations critiques d'implantation de stagiaires.
2. Aucune affectation tardive (au mois d'août 2011) ne pourra être effectuée par le Rectorat sans prendre l'attache du chef d'établissement concerné.

**Accord sur le principe d'un dialogue avec les personnels de direction. Les services ont des contraintes de calendrier, ils dépendent, par exemple, du ministère pour le nombre de stagiaires. Il est à noter que 17% des stagiaires devraient être sur des postes partagés au lieu de 30% cette année. Un dialogue s'est instauré sur l'anticipation nécessaire et difficile à mettre en œuvre sur les implantations des postes de stagiaire. Un travail dès le début de l'année scolaire pourrait être envisagé.**

3. Envoi par le Rectorat aux enseignants stagiaires de leur affectation avant le 31 juillet.

**Le Rectorat ne peut pas assurer cette date. Il s'engage à nous avertir dès que possible. Les services nous transmettront les coordonnées des stagiaires sur nos boîtes mail professionnelles pour que nous puissions communiquer leurs services aux nouveaux enseignants (au même titre que des titulaires).**

4. Organisation à préciser pour les journées filées consacrées à la formation de proximité. (Prendre en compte les contraintes d'emploi du temps et faciliter les regroupements des stagiaires.)

**Nous avons envisagé que les journées filées deviennent des demi-journées (possibilité donnée par la circulaire ministérielle) ce qui faciliterait la constitution des EDT, sachant qu'elles peuvent être organisées sur des secteurs géographiques plus proches des EPLE. Nous avons senti une forte réticence. En revanche, le Secrétaire Général nous a demandé de nous positionner sur l'organisation générale et nous a demandé de répondre pour le mercredi 25 mai :**

**Proposition 1 : 11 journées filées + 2 fois une semaine de formation groupée.**

**Proposition 2 : 15 journées filées + une seule semaine de formation groupée.**

**Proposition 3 : 21 journées filées sans aucune semaine.**

5. Départ en formation groupée des stagiaires conditionné systématiquement par un remplacement prévu par le Rectorat.

**Après que le Secrétaire Général ait abordé le remplacement de courte durée, JM Lasserre a rappelé la position du SNPDEN pour l'année 2010-2011 et qu'elle serait reconduite en 2011-2012 (pas de départ sans remplacement).**

**M. Martiny s'est alors engagé sur le principe de gestion de ces remplacements par les services du Rectorat avec les difficultés habituelles. Il ne faudra pas s'attendre à 100%. A suivre.**

6. Participation des chefs d'établissement à la formation de proximité des stagiaires.

**Accord.**

7. Formalisation d'une évaluation partagée IPR/Chef d'Etablissement/Tuteur/Autre formateur (IUFM par exemple) qui engage sur une délibération commune de titularisation.

**M. le Secrétaire Général nous a rappelé l'aspect règlementaire et qu'il ne pourrait pas y déroger. Les jurys prévoient déjà la participation de chefs d'établissement et d'IPR.**

8. Information des stagiaires très précise en début d'année scolaire de l'organisation et des modalités de leur évaluation.

**Accord**

**Concernant les stages des M2, aucune tâche ne doit être confiée à un tuteur en dehors de son établissement d'exercice.**

**Un désaccord est apparu entre les représentants des IPR et les représentants des chefs d'établissement. Les IPR souhaitant que les tuteurs accueillant des M2 effectuent des tâches sur projet recensé et validé, soit au profit des IPR, soit au profit des établissements.**

**Une réunion sera organisée en Novembre pour finaliser la mise en œuvre.**

Pour le SNPDEN-UNSA  
Académie de Grenoble  
**JM LASSERRE**

Pour le SGEN-CFDT  
Académie de Grenoble  
**JL LOPEZ**

Pour ID  
Académie de Grenoble  
**M COPPERE**